

Service : Secrétariat CIAS/Affaires Générales

Affaire suivie par M. Thibault DUMARTIN

Référence : DGS/AG/ELB/2020/132

☎ : 05.62.28.44.42

✉ secretariat.dgs@condom.org

MODIFICATIF 2

Condom, le 24 mars 2020

Madame, Monsieur,

Le CIAS de la Ténarèze met en place les dispositifs de garde d'enfants des personnels soignants habitant ou **travaillant** sur notre territoire (que les enfants soient ou non scolarisés dans un établissement de la Ténarèze). Ce service minimum se tiendra dans les écoles La Fontaine / Mendes France à Condom (2 rue la Fontaine) pour les enfants scolarisés de la Petite section (3 ans) à la Troisième (16 ans) dont l'un des parents est un **professionnel de santé** ou **aide à domicile**.

Dans le cas où votre enfant aurait entre 3 mois et 3 ans, vous devez contacter le numéro indiqué en bas de page.

Une photocopie de votre carte professionnelle ou attestation de votre employeur, ainsi que celle de l'employeur de la mère et/ou du père doit impérativement être présentée. Cette attestation devra indiquer que vous êtes tous deux considérés comme essentiels à la gestion de la crise.

Les horaires périscolaires commenceront le matin de **6H30** à 8h50, vos enfants pourront y être amenés à tout moment comme habituellement.

- A 12h les enfants pourront être repris par les parents et ramenés à 13h50. Certains enfants pourront intégrer pour la première fois de la journée le service à 13h50.
- De 16h15 à **20h00**, vos enfants pourront être récupérés à tout moment.
- De 8h50 à 12h00 et de 13h50 à 16h15, l'accueil sera assuré par les enseignants volontaires du territoire de la Ténarèze (primaire et collège). Sur ces temps, vos enfants ne peuvent être récupérés.

Jusqu'au vendredi 20 mars 2020, vous devrez fournir un pique-nique à votre enfant ainsi qu'un change pour les maternelles. A partir de lundi 23 mars, nous étudions la possibilité d'un repas payant (facture) fourni par la cuisine centrale.

Le mercredi, une navette est organisée à 12h00 pour amener les enfants qui fréquenteront le Centre de Loisirs de la Périssère (la petite Périssère 32100 Condom, direction Nérac) géré par l'Amicale laïque de Condom. Les enfants seront à récupérer au Centre de loisirs à 18h00 maximum.

Les inscriptions sont obligatoires et doivent se faire :

- la veille de l'accueil jusqu'à 12h,
- pour le lundi, le vendredi jusqu'à 12h,

En cas de surnombre, les enfants des personnels soignants seront prioritaires.

à l'adresse suivante : nadia.possamai@cias-tenareze.fr ou au 06.37.18.06.68 en indiquant votre nom, le nom de votre/vos enfants, son âge, les conditions de l'impossibilité de garde ainsi que les plages horaires souhaitées.



Le Président du CIAS,

Gérard DUBRAC

Directeur du C.I.A.S
Thibault DUMARTIN